

**CERTIFICAT  
RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE  
D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER**

**Règlement numéro 2024-561 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt au montant de 822 505 \$ pour l'achat d'un camion-citerne autopompe incendie**

Je soussignée, Céline Chicoine, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de L'Ascension certifie :

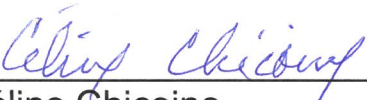
QUE le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 2024-561 est de **1235**.

QUE le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de **134**.

QUE le nombre de demandes reçues est de **0**.

Je déclare que le règlement 2024-561 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

Fait à L'Ascension ce 19 septembre 2024

  
\_\_\_\_\_  
Céline Chicoine  
Directrice générale et greffière-trésorière